

Compétences coopératives

Résolution collective d'un problème

Programme d'investissements d'avenir

Orientations pour une expérimentation au lycée professionnel : répondre au besoin de nouvelles compétences pour l'emploi dans la société numérique

NOR : MENB1628228N

Note de service n° 2016-150 du 7-11-2016

MENESR - BDC

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux préfètes et préfets de région ; aux présidentes et présidents d'université ; aux présidents-directeurs généraux des EPST ; aux directrices et directeurs des écoles supérieures du professorat et de l'éducation

Si avec le développement du numérique dans l'ensemble des secteurs d'activité, des emplois nouveaux vont être effectivement créés, d'autres seront détruits par l'automatisation et la digitalisation des processus de production, de gestion et d'administration. **Alors que les métiers futurs n'ont pas encore livré leurs contenus, l'introduction du numérique dans la plupart des activités professionnelles met dès à présent en évidence des modifications comportementales profondes dans le monde du travail.** Ainsi, le changement dans les relations hiérarchiques traditionnelles au sein des organisations vers des relations plus transversales, remet en question les modes de communication et de collaboration. De même, la fragmentation des tâches par l'automatisation, **fait place désormais à la prise d'initiative et à la supervision des processus d'exécution** en mobilisant des capacités de représentation et de traitement de l'information. Se trouve ainsi valorisée une **approche cognitive de l'acte professionnel**. Enfin, en favorisant les échanges réticulaires (au sein d'espaces qui fonctionnent en réseau), **le numérique invite à la polyvalence et à des compétences à interagir augmentées.**

Le renouvellement de la formation professionnelle s'impose donc comme un enjeu majeur pour faire face aux défis du travail dans un univers numérique. **C'est l'objet de l'expérimentation ProFan, dont la mise en œuvre et le financement s'inscrivent dans le cadre général de l'action « Innovation numérique pour l'excellence éducative » du Programme d'investissements d'avenir.**

1. Les objectifs de l'expérimentation ProFan

Conçue dans le cadre de la mission confiée au recteur Jean-Marc Monteil, l'expérimentation ProFan, se donne pour ambition de promouvoir et de qualifier, par la nature de leurs effets, de nouveaux contextes d'apprentissage et d'enseignement afin de favoriser l'acquisition de compétences nouvelles pour répondre aux exigences des métiers du futur.

Compte tenu de l'incertitude qui pèse sur la caractérisation des emplois correspondants, l'objectif principal de l'expérimentation vise à doter les élèves (futurs professionnels) de **compétences nouvelles. Celles-ci doivent solliciter de nouveaux modes de pensée et d'action qui constitueront la base de nouveaux comportements** : résoudre des problèmes en temps réel dont la nature évolue dans le temps, maîtriser la convergence réel-virtuel et les interactions opérateurs humains/objets connectés, coopérer et collaborer, en présentiel et à distance, travailler en rupture avec l'unité de lieu et l'unité de temps, opérer dans des hiérarchies définies par le seul problème posé, etc.

Il y a là le défi d'une nouvelle approche de la formation liée à des situations d'apprentissage et d'enseignement en décalage avec celles habituellement proposées. En effet, au-delà de l'acquisition de compétences techniques dans les champs professionnels concernés, **il s'agit de construire un répertoire de compétences transversales non techniques. Parfaitement aguerris à la pédagogie du projet, les enseignants du lycée professionnel sont les mieux à même de s'approprier des contextes d'enseignement et d'apprentissage nouveaux afin de contribuer à l'identification et à l'acquisition des compétences nécessaires pour les emplois de demain.**

2. Le cadre de l'expérimentation

ProFan associe dans un protocole commun, chercheurs et principaux acteurs de terrains concernés (enseignants, inspecteurs, chefs d'établissement, entreprises partenaires des établissements). **Un groupement de recherche, réunissant une dizaine de chercheurs français et étrangers, élabore et réalise le dispositif expérimental et en traite les résultats.** Ce dispositif implique quatre-vingts lycées professionnels à travers leurs cursus de CAP et de Baccalauréat Professionnel dans trois de leurs filières : industrielle, sanitaire et sociale et commerce. **Il est déployé dans les dix académies de cinq régions** (Bordeaux, Poitiers, Limoges, Rennes, Nantes, Strasbourg, Nancy-Metz, Reims, Montpellier, Toulouse). Des conventions conclues avec les lycées professionnels définissent les engagements pris pour assurer la réussite de l'expérimentation.

ProFan implique la conception, le développement et le déploiement d'une plateforme numérique, support des activités coopératives et collaboratives des

élèves comme des enseignants et base de collecte et de traitement des données d'enseignement et d'apprentissage. Au terme de l'expérimentation, cette plate-forme a vocation à devenir une base technologique de référence pour les différents dispositifs d'éducation et de formation, en particulier à destination de l'enseignement professionnel.

Les activités pédagogiques sont réalisées dans le strict respect des programmes et des modalités réglementaires d'évaluation. Les mesures d'acquisition des compétences recherchées et les indications d'évolution ou de transformation des pratiques en formation sont donc des mesures additionnelles à l'évaluation académique.

3. Le financement et le calendrier de réalisation

Au sein de l'action « Innovation numérique pour l'excellence éducative », 15 M€ sont dédiés à l'expérimentation ProFan. Ce financement est destiné à couvrir plusieurs types de dépenses : équipements et ressources pour les élèves et les enseignants, conception, développement et déploiement de la plate-forme support, contrats de recherche et contrats doctoraux, rémunérations d'enseignants ou d'intervenants des professions, qualification et valorisation des résultats en vue de leur extension.

Le calendrier de l'expérimentation s'étend de septembre 2016 à septembre 2020, selon le programme suivant :

1. de septembre 2016 à septembre 2017 : formation méthodologique des acteurs de terrain, conduite d'une première phase pilote pour mettre au point le cadre pédagogique et technologique et tester les protocoles expérimentaux ;

2. de septembre 2017 à septembre 2019 : déploiement de l'expérimentation sur les classes de 1re et terminale de baccalauréat professionnel et de 2de année CAP ;

3. de septembre 2019 à septembre 2020 : qualification et validation de la plate-forme numérique, consolidation des données, diffusion et valorisation des résultats pour appropriation et extension à d'autres secteurs professionnels et à d'autres niveaux de formation.

4. Pilotage et exploitation des résultats

Le suivi des expérimentations et de leurs résultats relève d'un conseil d'orientation stratégique garant du respect des objectifs et des principes organisateurs scientifiques et méthodologiques définis par la présente note de service. Présidé par une personnalité scientifique ayant une bonne expertise dans le champ de l'éducation et de la formation, il réunit des représentants des directions générales du ministère, des chercheurs, des commissions professionnelles consultatives, des

corps d'inspection, des enseignants du lycée professionnel et des personnalités qualifiées. Sa composition est précisée dans l'avenant à la convention du 29 décembre entre l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations relative à l'action Innovation numérique pour l'excellence éducative du programme d'investissements d'avenir.

Le conseil d'orientation stratégique ProFan rend compte au comité de pilotage de l'action, de l'état d'avancement des expérimentations mises en œuvre via les fonds de concours, des conditions de leur réalisation et des résultats obtenus. En lien avec la direction générale de l'enseignement scolaire et les commissions professionnelles consultatives, il formule des propositions de transferts des résultats à d'autres filières de formation ou d'extension des expérimentations à d'autres niveaux.

5. Perspectives liées

La mobilisation d'un groupement de chercheurs au cœur même du projet vise à garantir la qualité théorique et méthodologique de l'expérimentation, en même temps que l'exploitation de ses résultats au bénéfice de l'enseignement professionnel et, au-delà, de l'éducation et de la formation. **Il s'agit, non seulement de contribuer au renforcement de la culture de l'innovation dans la formation professionnelle, mais également d'alimenter la réflexion sur des questions vives pour l'éducation et la formation, telles que : les compétences nouvelles sont-elles sensibles aux stéréotypes de genre, d'origine et de culture ? Y-a-t-il un lien entre les performances scolaires et la maîtrise des nouvelles compétences en rapport avec les emplois du futur ?**

Ainsi, ProFan qui vise à doter les jeunes d'un répertoire de compétences leur permettant de faire face aux transformations du travail dans l'économie du futur constitue un véritable investissement d'avenir. Elle permet d'expérimenter l'intérêt d'une démarche qui s'appuie sur les **apports conjoints de la communauté éducative, du monde économique et de la recherche**, mais aussi de vérifier la pertinence d'une intervention du PIA pour soutenir de nouvelles modalités de formation et d'en mesurer l'efficacité afin de faire face aux nouvelles exigences de l'emploi.

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Najat Vallaud-Belkacem

Le ministre de l'économie et des finances
Michel Sapin

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

[HTTPS://WWW.ENSEIGNEMENTSUP-RECHERCHE.GOUV.FR/FR/BO/23/HEBDO13/MENE2308139N.HTM](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/23/hebdo13/mene2308139n.htm)

Orientations pour le déploiement de dispositifs expérimentaux de formation à l'acquisition et à l'évaluation de compétences socio-comportementales dans l'enseignement et la formation professionnels

NOR : MENE2308139N

Note de service du 29-3-2023

MENJ - MESR - MDEFP

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux préfètes et préfets de région ; aux présidentes et présidents d'université ; aux présidents-directeurs généraux des EPST ; aux directeurs et directrices des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ; aux directeurs et directrices des écoles académiques de la formation continue

Lors de sa visite dans la Vienne le 27 janvier dernier, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, a présenté la stratégie du numérique pour l'éducation. Elle pose une nouvelle ambition pour les compétences des élèves et des professeurs au moment même où la transition numérique et la transition écologique mettent en évidence des modifications de comportement individuel et collectif majeures dans les situations professionnelles et leur organisation.

Le travail requiert désormais des salariés hautement qualifiés pour réaliser des tâches de plus en plus complexes, le plus souvent en équipe, dans des environnements en mutation permanente qui demandent une forte adaptabilité. **À côté des compétences techniques, on constate l'importance croissante accordée aux compétences sociales et comportementales pour l'employabilité des jeunes et leur réussite professionnelle.**

Créer, innover, résoudre des problèmes et décider en situation collective constituent, par exemple, autant d'actes qui réclament des compétences opérationnelles de coopération et de collaboration. En outre, des travaux de recherche montrent que la maîtrise de ces compétences est non seulement déterminante pour l'insertion professionnelle, mais qu'elle l'est tout autant pour la réussite scolaire. Or aujourd'hui, elles ne sont pas suffisamment mises en avant dans la plupart des cursus de la formation, initiale comme continue, de l'enseignement et de l'apprentissage professionnels.

La question du développement de leur acquisition et leur évaluation est un enjeu pour l'enseignement et la formation professionnels des jeunes. Elle appelle une double réponse : l'inscription de ces compétences dans les objectifs opérationnels des cursus des formations professionnelles d'une part et, d'autre part, l'appropriation des voies de leur acquisition par les enseignants.

Réinvestir les acquis de l'action ProFAN

Inscrite dans « Innovation numérique pour l'excellence éducative » du Programme d'investissements d'avenir, l'action ProFAN[1] - conçue et pilotée par la mission Monteil (mission interministérielle sur le numérique éducatif) - a permis d'aménager, dans un cadre scientifique attesté, des situations d'apprentissage et d'enseignement afin d'étudier l'acquisition de compétences socio-comportementales et d'en mesurer les effets cognitifs et sociaux chez les élèves impliqués dans l'expérimentation.

De janvier 2017 à décembre 2021, les différentes phases de l'expérimentation se sont déroulées en associant, dans un protocole commun, des chercheurs, des cadres de l'éducation nationale, des équipes pédagogiques (plus de 1 200 enseignants) et des élèves de baccalauréat professionnel (plus de 10 000 élèves) dans 3 filières représentatives des grands secteurs d'activités dans 109 établissements de 10 académies. Le consortium de recherche réunissait 26 chercheurs dans 7 laboratoires français et suisses.

Le traitement scientifique des situations d'enseignement et d'apprentissage étudiées, fondées, notamment, sur la mobilisation et la reconnaissance des expertises de chacun des élèves, montre qu'elles ont des effets à la fois sur l'amélioration des performances scolaires et sur l'acquisition de compétences socio-comportementales[2]. S'ouvrent ainsi des possibilités concrètes pour enrichir les formations initiales et anticiper par la formation continue les évolutions du monde du travail dans l'univers digital.

Dans le cadre des investissements d'avenir de France 2030 et dans le contexte de la réforme du lycée professionnel voulue par le président de la République en concertation des acteurs de l'éducation, il a été décidé de soutenir un ensemble d'initiatives susceptibles de faciliter et d'accélérer les transferts des acquis de cette action dans le monde de l'enseignement et de la formation professionnels.

Former et accompagner les enseignants et les formateurs

Le déploiement **d'un dispositif national de formation de formateurs** des lycées professionnels est assuré par le consortium de recherche engagé dans le projet ProFAN, en lien avec la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco). Il vise à consolider, enrichir et développer les gestes pédagogiques, les compétences coopératives et collaboratives pour l'entraînement au travail en équipe.

La production de la formation avec ses contenus, son environnement numérique spécifique, son évaluation continue et la mesure de ses effets, seront l'objet d'une qualification scientifique.

Ce déploiement sera opéré à travers le réseau des écoles académiques de la formation continue (EAFC) sous l'autorité des recteurs et impliquera les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) volontaires.

Financement et calendrier de réalisation

Le Secrétariat général pour l'investissement engage pour cette action 10 millions d'euros qui seront dédiés au déploiement de la recherche développement ProFAN-transfert. Ce financement est destiné à couvrir plusieurs types de dépenses : conception, développement et diffusion de supports de formation, indemnisation d'enseignants et formateurs, frais de fonctionnement et de déplacement, contrats de recherche et contrats doctoraux et post-doctoraux.

Le calendrier de l'expérimentation s'étend de septembre 2023 à septembre 2026, selon le programme suivant :

- **de mars à septembre 2023 : élaboration des contenus et organisation des dispositifs nationaux de formation, planification ;**
- **de septembre 2023 à juillet 2024, déploiement dans les académies suivantes : Bordeaux, Limoges, Poitiers, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg, Rennes, Nantes, Montpellier, Toulouse, Clermont-Ferrand, Grenoble, Guyane ;**
- **de septembre 2024 à juillet 2025, déploiement dans les autres académies ;**
- **de septembre 2025 à juillet 2026, évaluation finale du dispositif et restitution nationale.**

Pilotage et exploitation des résultats

Un conseil d'orientation et de suivi de la recherche-action ProFAN-transfert sera constitué. Composé d'un représentant du consortium de recherche, d'un recteur, d'un représentant de la Dgesco, de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip), de la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI), de la direction du numérique pour l'éducation (DNE), de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), d'un

représentant du secrétariat général pour l'investissement (SGPI), de l'opérateur (agence nationale de la recherche [ANR]), des personnels de direction et des membres des corps d'inspection, d'enseignants et de formateurs, il sera présidé par le recteur Monteil.

Le conseil d'orientation et de suivi rendra compte aux ministres concernés de l'état d'avancement du déploiement de la recherche-action, des conditions de sa réalisation et des résultats obtenus.

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Pap Ndiaye

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Sylvie Retailleau

La ministre déléguée auprès du ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, Carole Grandjean

[1] <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo41/MENB1628228N.htm>

[2] [Partager l'expertise : l'interdépendance positive, un levier pour de nouvelles compétences, avril 2022](#)